

Communiqué de presse

Berne, le 8 février 2023

La Chambre suisse des arts et métiers élit le nouveau directeur usam et recommande de voter OUI au taux d'imposition minimal de l'OCDE

Lors de sa séance du 8 février 2023, la Chambre suisse des arts et métiers a élu, sans opposition, Henrique Schneider en qualité de nouveau directeur usam. L'économiste succédera le 1er juillet à Hans-Ulrich Bigler, actuel directeur, qui quittera ses fonctions pour raison d'âge. La Chambre suisse des arts et métiers a par ailleurs décidé à l'unanimité de recommander de voter OUI au taux d'imposition minimal de l'OCDE.

En poste depuis quinze ans, Hans-Ulrich Bigler, actuel directeur, quittera ses fonctions le 30 juin 2023, ayant atteint l'âge ordinaire de la retraite. Son successeur sera Henrique Schneider (45 ans), entré à l'usam en 2010 et depuis 2015 directeur adjoint, responsable des dossiers «politique économique» et «durabilité».

Parlement de l'usam, la Chambre suisse des arts et métiers a par ailleurs décidé à l'unanimité de recommander de voter OUI au taux d'imposition minimal de l'OCDE, qui sera soumis en votation populaire. Dans la situation actuelle, les grands groupes d'entreprises vont de toute façon être imposés, si ce n'est en Suisse, alors à l'étranger. Il n'est donc pas nécessaire de s'opposer à l'arrêté fédéral, notamment parce que les PME sont épargnées par cette imposition internationale, ont estimé les membres de la Chambre.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Daniela Schneeberger, vice-présidente, portable 079 233 84 80

Pierre Daniel Senn, vice-président, portable 076 376 75 17 (à disposition des médias romands)

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.